

**Protection des données et informations à fournir à la
personne concernée, concours Super Mario BTS 2020**

Ces indications ont pour but d'informer les participants à notre concours Super Mario BTS 2020 sur le traitement de leurs données personnelles par UHU France (« **UHU** ») dans le cadre du concours de créativité, ainsi que sur les droits qui leur reviennent dans ce contexte en vertu de la législation relative à la protection des données.

Qui est responsable du traitement des données ?

UHU France
11 avenue Dubonnet
92400 Courbevoie
France

Vous pouvez aussi joindre nos conseillers par téléphone pour leur poser vos questions ou leur faire part de vos suggestions.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Tel: 01.72.89.09.44

Email: Info-France@uhu.boltongroup.de

À quelles fins et sur quelles bases légales les données personnelles sont-elles traitées ? De la part de qui recevons-nous quelles données ?

Pour le déroulement du concours, UHU collecte uniquement les noms et prénoms des participants, ainsi que leurs coordonnées, dont l'adresse e-mail.

UHU traite les données personnelles du participant/de la participante pour le déroulement du concours et le traitement des données qui en découle est consenti.

Nous conservons les e-mails reçus dans notre système de messagerie et sur nos serveurs, et les imprimons le cas échéant. Nous utilisons l'ensemble des données reçues uniquement pour le déroulement du concours créatif.

La base légale du traitement des données personnelles aux fins précitées est l'article 6, paragraphe 1, alinéa b) du RGPD.

À quelles catégories de destinataires transmettons-nous vos données le cas échéant ?

Nous transmettons les données personnelles à des tiers dans la mesure où cela est nécessaire pour communiquer et remettre le gain. Cela concerne par exemple les services postaux.

Au demeurant, nous ne transmettons pas les données personnelles à des tiers ni à des prestataires établis en dehors de l'Espace économique européen (EEE).

Combien de temps conservons-nous vos données ?

UHU supprime les données des participants qui n'ont pas gagné 14 jours après la remise du gain, sauf si des obligations légales prévoient leur conservation.

Par dérogation, nous supprimons les données plus tôt si et dès que le consentement est révoqué, quand cela est effectivement possible, à moins qu'une décision discrétionnaire justifie un traitement ultérieur.

Quels sont les droits des participants en matière de protection des données ?

Les participants demandent des informations sur les données collectées les concernant aux coordonnées susmentionnées. Ils ont également le droit de demander à cette adresse, sous certaines conditions, la rectification, la limitation, la suppression ou la transmission des données traitées par UHU les concernant. S'il existe de tels droits, UHU satisfera à cette demande sans délai et sans frais.

Droit de révocation :

Nous traitons les données personnelles sur la base d'un consentement (article 6, paragraphe 1, alinéa a) du RGPD) que vous pouvez révoquer à tout moment sans aucun frais. Il suffit pour cela de nous envoyer un message aux coordonnées susmentionnées par courrier, télécopie ou e-mail. Si vous révoquez votre consentement, nous supprimerons immédiatement vos données personnelles, à moins qu'un traitement ultérieur ne soit couvert par une autorisation légale.

Droit d'opposition :

Conformément à la réglementation, les Participants disposent à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de transmission en cas de décès, d'effacement, de limitation du traitement ou d'opposition au traitement ainsi qu'un droit à la portabilité de leurs données personnelles, en adressant un courrier à l'adresse du Concours indiquée avec copie de leur carte d'identité ou à une autorité externe.

Version des présentes informations : Août 2020
